

# JOURNAL DE NOTRE-DAME-DE-LA-MER JUILLET 2023



## MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-LA-MER

1 place de la Mairie 78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

☎ 01 30 93 06 16 ✉ secretariat@ndlm78.fr  
[www.notre-dame-de-la-mer.fr](http://www.notre-dame-de-la-mer.fr)

### SECRETARIAT

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

**Lundi et vendredi : uniquement sur rendez-vous**

### BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h00

## LE MOT DU MAIRE

Chers administrés (es)

Le temps passe vite ou lentement selon le ressenti de chacun, et nous voilà déjà en été.

La vie communale suit son cours normal et comme chaque année à cette période, nous vous proposons le journal des festivités.

Le 8 mai dernier, le conseil municipal s'était joint à moi pour inviter l'ensemble de la population à célébrer la victoire de la seconde guerre mondiale. Je remercie toutes les personnes présentes pour qui le devoir de mémoire est important dans notre monde actuel.

Malgré une météo défavorable, notre foire à tout a rassemblé un maximum d'exposants. Ils ont dans l'ensemble fait de bonnes affaires dans un cadre chaleureux et champêtre.

Notre 2<sup>ème</sup> édition du village en fête le 24 juin, nous a permis d'établir des liens avec certains d'entre vous et de mieux se connaître au sein de la commune. Un grand merci à l'association APE, associée aux autres, pour son organisation de coordination. Beaucoup de personnes présentes ont pu admirer notre feu d'artifice qui a été autant apprécié que celui de l'année dernière.

Le second semestre sera sûrement plus mouvementé en ce qui concerne l'avancement des divers travaux énumérés dans « La vie communale ».

La sécurité routière sur les trois départementales qui traversent notre commune reste une de nos principales préoccupations. Sur la RD915 en particulier, celle-ci devrait évoluer avant la fin de cette année.

Des investissements sont prévus en 2024 pour le contrat rural, les isolations de nos bâtiments communaux et leur mode de chauffage.

En attendant le prochain journal qui vous parviendra après la rentrée, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un agréable été. Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même restons à votre écoute.

Amicalement  
Votre maire  
Jean-Luc MAILLOC



### Le site web de la commune



N'hésitez pas à consulter le site  
<https://www.notre-dame-de-la-mer.fr>

Vous trouverez de nombreuses informations utiles régulièrement mises à jour.

### Cérémonie du 8 mai



### Rappel urbanisme

Lors d'une demande de « déclaration préalable de travaux » ou d'un « permis de construire », il faut impérativement déposer en mairie, dès la fin des travaux, une « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ». **Le CERFA est disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**



### Location de votre logement à des touristes

L'article L.631-7 du Code de la construction et de l'habitation oblige les personnes louant à titre touristique à obtenir le consentement de la mairie. Ces locations sont assimilées à un changement d'usage qui nécessite l'accord municipal. **Vous trouverez toutes les informations nécessaires à la déclaration sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## LA VIE COMMUNALE

### ► Les travaux, les études et les projets en cours :

- ◆ Chemin du moulin : l'enfouissement des réseaux et le remplacement de l'éclairage public sont terminés. La réfection de la voirie commencera dès que possible.
- ◆ La réfection des voiries communales : rue du sentier, sente dans l'allée des châtaigniers, rue aux bergers, sente de la roche galerne et une portion de la rue des grandes bruyères doivent démarrer au cours du dernier trimestre.
- ◆ Les études énergétiques de nos bâtiments communaux (mairie, garderie, salle des fêtes et écoles) sont terminées. Un Maître d'Œuvre pour l'isolation et le chauffage de ces bâtiments avec le contrat rural doit être choisi dans le courant du deuxième semestre.
- ◆ La rénovation de l'église et de l'ancienne mairie de Port-Ville est au stade de la réflexion ; le but est de garder notre patrimoine. Une visite de ces bâtiments a eu lieu le samedi 3 juin. Le comité du patrimoine sera convoqué avant une réunion avec tous les habitants. Leurs facteurs d'attractivité ainsi qu'une étude détaillée, technique et financière, seront exposés lors de ces différentes concertations.



### Moustique tigre : Agissons pour limiter sa prolifération ! Notre commune est colonisée et c'est irréversible...

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1<sup>ère</sup> fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis transmettre la maladie à une autre personne n'ayant jamais quitté la métropole.

- Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes et mesure 5 mm environ.
- Particularité : pique le jour, est très agressif, vit à proximité de son lieu de naissance.



Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur notre site internet [www.notre-dame-de-la-mer.fr](http://www.notre-dame-de-la-mer.fr)

# Village en Fête

## Une 2<sup>ème</sup> édition réussie.

Beaucoup de monde réuni autour de l'école et leurs jeux d'antan. Les associations nous ont ravi avec les animations nature, sportives, la découverte du parapente et bien sûr la buvette.

Le Swallow (restaurateur) nous a régalié. Un feu d'artifice superbe comme d'habitude.



### Modification d'ouverture de la bibliothèque

Du 10 au 28 juillet 2023 :

Uniquement le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

### Les associations en mouvement

- ◆ **L'association Jeunes-Pousses** : Participation aux Olympiades de l'Environnement de Freneuse le 1<sup>er</sup> juillet. Atelier «Petite ferme» tous les mercredis matins de 9h30 à 11h30.
- ◆ **L'association APE** : Après le « vide-greniers » et le « village en fête », l'association prend un peu de repos. Retour en septembre pour la rentrée des classes.
- ◆ **L'association Comité des fêtes** : Le week-end du 14 juillet, le comité des fêtes organisera un repas animé par le musicien Claude.
- ◆ **L'association Culture & Loisirs** : nous allons programmer une marche avec pique-nique au Belvédère. La marche de la Roche-Guyon suivie d'un pot, a réuni 26 personnes. Elles ont toutes été ravies de découvrir ces endroits.

### État civil de janvier à juillet 2023\*

IL NOUS A QUITTÉ GARDIE Joseph

\* Diffusion des informations personnelles selon les règles RGPD.

